



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 26 février 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis 04-2025 Renouvellement du Firewall et de postes de travail

Crédit demandé CHF 180'000.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 04-2025 du 15 janvier 2025,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.00 TTC, destiné à financer le renouvellement du Firewall et de postes de travail, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense, déduction faite des participations de nos partenaires, par annuités égales sur 5 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 26 février 2025